Insécurité sociale

Autor(en): **Maillard, Jean-Noël**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **9 (2011)**

Heft 24: **La sécurité**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-823973

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Insécurité sociale

Par
Jean-Noël
Maillard
Directeur de Caritas-Jura

On parle souvent d'insécurité subjective lorsque l'on évoque ce qui relève de la criminalité ou de la violence. Bien que les chiffres publiés par la police et la justice démontrent que l'insécurité objective n'est pas en augmentation, la population a une perception biaisée de cette réalité.

Les médias mettent en évidence des faits divers qui touchent les gens sur le plan émotionnel. Ajoutez-y une couche de discours politiques qui souffle sur ces braises de l'émotion et vous comprendrez aisément qu'il soit très difficile de rassurer avec des éléments objectifs.

Ce raisonnement ne s'applique pas en ce qui concerne la sécurité sociale. En effet, lorsqu'on y regarde de plus près, nous devons constater que l'insécurité sociale objective est bel et bien en augmentation. Ce phénomène est lié à des profondes mutations que nous pouvons résumer au travers du schéma de la protection sociale ci-dessous.

Système de la protection sociale en Suisse

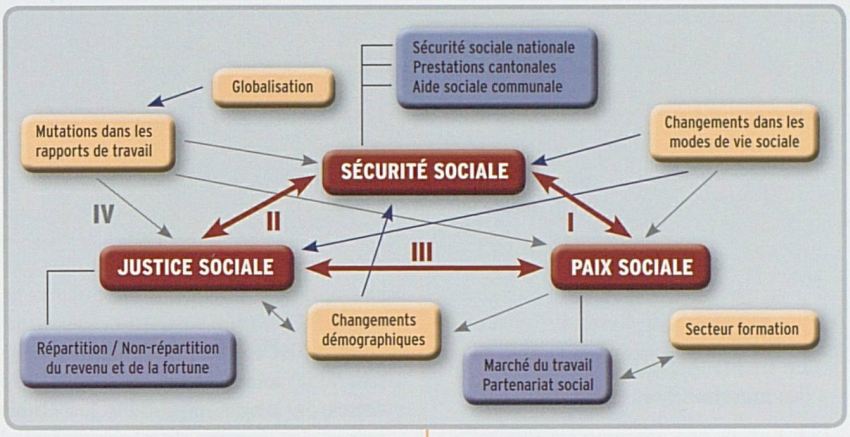

Changements démographiques

Chaque génération diminue de près de 20% de la précédente. Les familles sont moins nombreuses et il y a davantage de couple sans enfant. La diminution du nombre de jeunes conjuguée au fait que l'espérance de vie augmente a pour conséquence que le rapport entre personnes actives et personnes retraitées pourrait passer de 4 actifs pour 1 retraité en 2005 à 2 actifs pour un 1 retraité au milieu des années 2030. Ces constats amènent des facteurs d'insécurité :

- le financement des coûts de la santé et des assurances vieillesse est très problématique
- notre survie dépendra essentiellement de la population étrangère qui devra s'installer durablement dans notre pays

Changements dans les modes de vie

Il y a lieu d'observer un glissement de la notion de responsabilité individuelle vers celle du chacun pour soi. On parle ainsi d'individualisation. Il y également lieu de mettre en évidence que les rapports femme/homme ont heureusement considérablement évolué ces quarante dernières années. Cependant, de nouvelles formes de «cellule familiale» sont apparues, accompagnées d'un éclatement géographique de la famille. Par ailleurs, les progrès technologiques (transports, internet, natel, etc..) ont de fortes incidences dans nos rapports aux autres. Ces changements dans nos modes de vie sont eux-aussi facteurs d'insécurité sociale :

- on constate un effritement de la solidarité intergénérationnelle mais une forte augmentation des familles recomposées dans la même génération
- il y a davantage de personnes qui vivent seules et avec un sentiment d'isolement

Changements dans les rapports de travail

La globalisation du marché, la délocalisation de certaines activités ont mis l'accent sur l'impératif de la mobilité et de la flexibilité pour les salariés. Par ailleurs, nous avons pu constater que le marché répondait à une logique financière au détriment d'une logique strictement économique et entrepreneuriale. Les exigences en termes de productivité, les éléments évoqués ci-dessus, ajoutés à la récente crise ont évidemment fortement fragilisé la sécurité de l'emploi :

- nul n'est à l'abri d'une perte d'emploi
- les qualifications des sans-emploi ne correspondent pas aux besoins du marché
- le fait d'avoir un emploi ne garantit pas forcément un revenu décent pour vivre
- réduction des prestations de l'assurance chômage et risque de devoir recourir à l'aide sociale

Conclusion

Notre système de protection sociale repose sur trois piliers fondamentaux : la sécurité sociale, la paix sociale et la justice sociale. Avec l'accroissement de l'insécurité sociale et du sentiment d'injustice sociale, il est impératif que l'on prenne des mesures pour améliorer la situation, sans quoi c'est bien le troisième pilier, celui de la paix de travail qui pourrait vaciller. Il faut désormais avoir le courage d'élaborer une stratégie préventive et d'investissement social orienté vers le développement durable et permettant à la créativité et la productivité de tous (femmes, jeunes, personnes âgées, migrants) de s'exprimer. Il est encore temps d'agir car comme disait Gaston Berger : «l'image du futur est un plan partiellement écrit à l'encre et partiellement au crayon».